



Le point sur Entrée express

Université de Moncton

8 avril 2016

Sean Morency



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Canada

Objectifs d'Entrée express

- Le 1^{er} janvier 2015, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a lancé le système de gestion des demandes Entrée express, qui s'applique aux principaux programmes d'immigration économique du Canada.
- Les objectifs d'Entrée express sont d'appuyer :
 - l'amélioration des résultats économiques grâce à la sélection rigoureuse des meilleurs candidats;
 - l'adaptation aux besoins du marché du travail et aux besoins régionaux;
 - la souplesse dans la sélection et la gestion des demandes, pour une amélioration des délais de traitement.

- **Entrée express s'applique :**

- Au Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF)
 - Au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (PTMSF)
 - À la catégorie de l'expérience canadienne (CEC)
 - À une partie du Programme des candidats des provinces (PCP)
- Comme Entrée express est en place depuis un an, le Ministère procède à un examen du système en vue d'améliorer là où c'est possible et d'harmoniser Entrée express aux priorités du gouvernement du Canada, y compris l'engagement à accorder des points aux candidats ayant des frères ou sœurs.

Entrée express et niveaux d'immigration de 2016

- En 2016, le Canada accueillera entre 280 000 et 305 000 nouveaux résidents permanents (la cible étant de 300 000).
- En tant que système de gestion des demandes, Entrée express harmonise le nombre d'invitations à présenter une demande au plan des niveaux annuels.
- L'espace pour les admissions économiques fédérales comprend aussi de l'espace pour le traitement des candidats qui ont présenté leur demande avant le lancement d'Entrée express (le traitement devrait être terminé pour la fin de 2016).
- Les programmes de la catégorie économique représenteront toujours plus de la moitié de toutes les admissions en matière d'immigration prévues pour 2016.

■ Économique (fédéral) - Entrée express

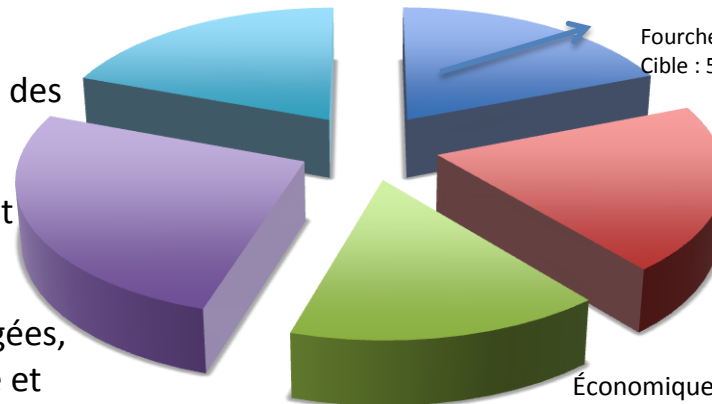
■ Économique (autre)

■ Programmes des candidats des provinces

■ Catégorie du regroupement familial

■ Réfugiés, personnes protégées, motifs d'ordre humanitaire et autres

Niveaux cibles 2016



Économique (fédéral) –
Travailleurs qualifiés (fédéral),
Travailleurs de métiers spécialisés
(fédéral),
Catégorie de l'expérience canadienne

Fourchette d'admission : 54 000-59 000
Cible : 58 400

Économique (autre) – Aides familiaux, Gens
d'affaires immigrants (féd.), Travailleurs
qualifiés (Québec), Gens d'affaires immigrants
(Québec)

Cibles pour 2016 (approximatives)

Total économique
(fédéral, PCP et
autres) : 160 000

Total regroupement
familial : 80 000

Total réfugiés et motifs
d'ordre humanitaire :
55 000

Entrée express : Gestion sélective des demandes

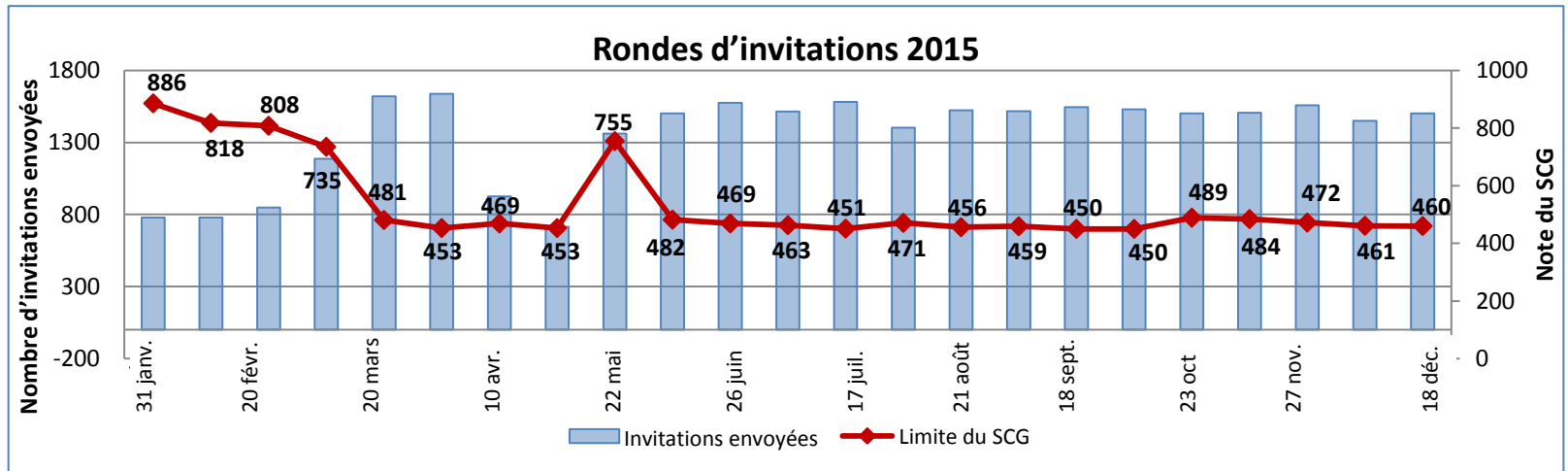


- Entrée express présente un élément de **concurrence** dans la catégorie de l'immigration économique en ce sens que seuls les candidats les mieux classés sont invités à demander la résidence permanente :
 - Les candidats éventuels déclarent leur intérêt pour l'immigration au Canada en créant un profil dans Entrée express, sans frais.
 - Ceux qui répondent aux **critères d'admissibilité minimaux** pour la catégorie de l'expérience canadienne, le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) ou le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) **sont acceptés dans le bassin d'Entrée express** (plus de détails à l'annexe A).
 - Les candidats qui sont dans le bassin reçoivent une note selon le **Système de classement global**, c'est-à-dire un système de classement basé sur le capital humain qui reconnaît également une offre d'emploi ou une désignation provinciale ou territoriale.
 - Les candidats les mieux classés dans le bassin sont **invités à présenter une demande**.
- Après l'invitation, les candidats ont 60 jours pour présenter leur demande, que le Ministère **traite** en 6 mois ou moins¹

¹ Pour 80 % des demandes complètes, après réception au Ministère.

Première année d'Entrée express

- 151 722 profils Entrée express ont été présentés :
 - 54 % des profils présentés n'ont pas été acceptés dans le bassin parce qu'ils ne répondaient pas aux critères d'admissibilité minimaux.
 - En moyenne, 1 800 nouveaux profils ont été créés chaque semaine.
 - En date de janvier 2016, plus de 57 500 candidats actifs étaient dans le bassin, en attente d'invitation à présenter une demande.
- Un total de 31 063 invitations ont été envoyées à des étrangers :
 - 14 % de candidats des provinces, 42 % de travailleurs qualifiés (fédéral), 8 % de travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) et 36 % de la catégorie de l'expérience canadienne.
 - Tout juste un peu plus de 62 % des candidats avaient une offre d'emploi ou une désignation provinciale ou territoriale.
 - Environ 2 % des invitations sont allées à des candidats ayant subi un test de langue en français pour leur première langue officielle.
- En 2015, près de 10 000 candidats à Entrée express sont entrés au Canada et devenus résidents permanents.
- En date du 9 mars, 8 451 invitations ont été envoyées en six rondes en 2016.



Résidence permanente par Entrée express

- Jusqu'ici, le Ministère a respecté son engagement de traiter 80 % des demandes en six mois ou moins.
- En date du 3 janvier 2016, plus de 37 000 demandes avaient été reçues de la part de candidats.
- Près de 10 000 candidats d'Entrée express sont entrés au Canada en 2015,

Décisions et admissions : demandes de résidence permanente (en nombre de personnes)

Année	Demandes reçues ¹	Demandes rejetées (incomplètes) ²	Demandes approuvées	Demandes refusées	Taux d'approbation ³	CPR délivrés	Admissions
2015	37,424	5,555(15%)	14,058	2,433	85.2%	13,241	9,739

1 - Les dates de réception des demandes sont fondées sur la première date de réception du document

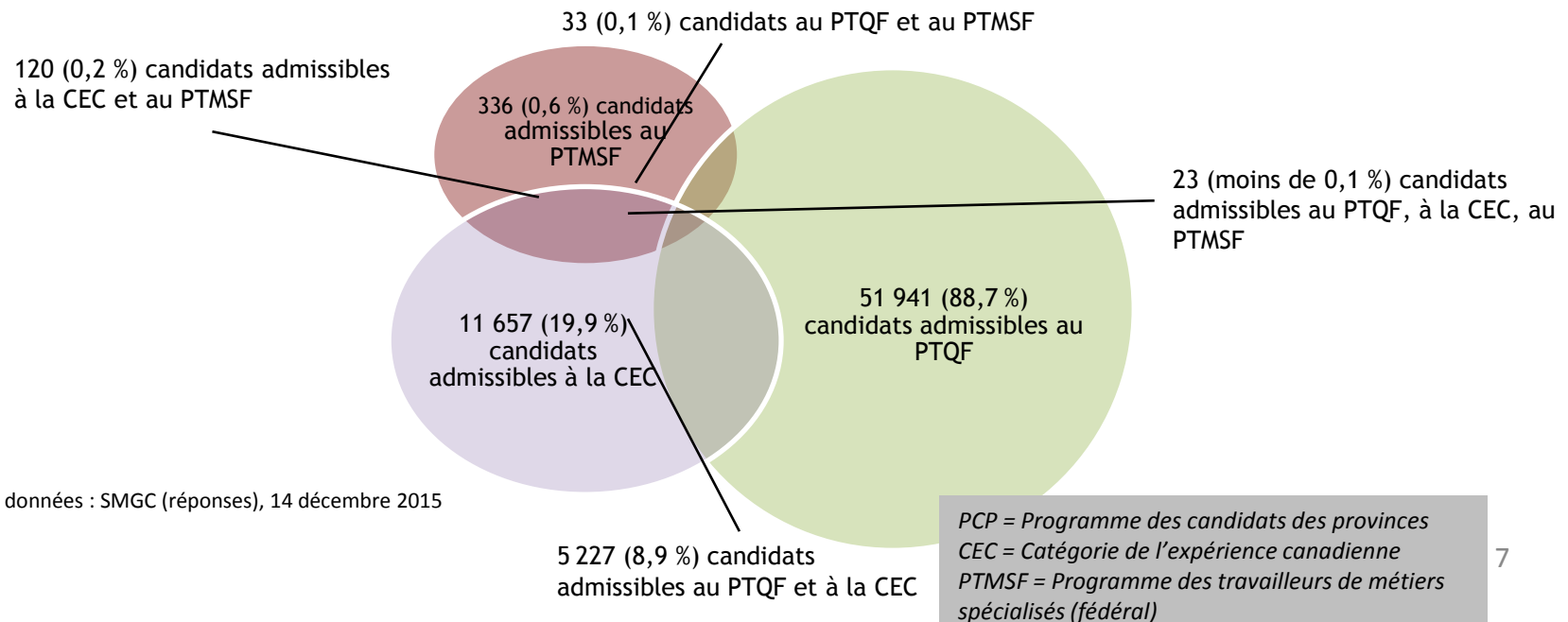
2 - Le taux de demandes rejetées (incomplètes) est basé sur le rapport demandes rejetées / demandes reçues

3 - Le taux d'approbation est fondé sur le rapport demandes approuvées / demandes approuvées + rejetées)

CPR = Certificat de résidence permanente

Principaux résultats d'Entrée express jusqu'ici – Candidats par programme

- Les candidats invités à présenter une demande le sont pour un seul programme visé par le système Entrée express.
- Le système applique la règle de la hiérarchie pour déterminer le programme auquel le candidat est invité s'il est admissible à plus d'un programme.
 - En 2015 – 8 mars 2016 : Programme des candidats des provinces, Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), catégorie de l'expérience canadienne et Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral).
 - En date du 9 mars 2016 : Programme des candidats des provinces, catégorie de l'expérience canadienne, Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral).
- Les candidats qui ont une désignation provinciale ou territoriale ne seront invités à présenter une demande que dans le Programme des candidats des provinces.



Principaux résultats d'Entrée express jusqu'ici – Bassin et note d'Entrée express

- Les candidats d'Entrée express qui répondent aux critères d'admissibilité minimaux reçoivent une note du SCG lorsqu'ils entrent dans le bassin. Le tableau ci-après indique la distribution des notes du SCG pour tous les candidats faisant partie du bassin (en date de janvier 2016).
 - Au début de 2016, 6 % de tous les nouveaux profils admissibles avaient une note du SCG supérieure à 600, et 57 % des nouveaux profils présentés avaient une note du SCG de 351 à 450.

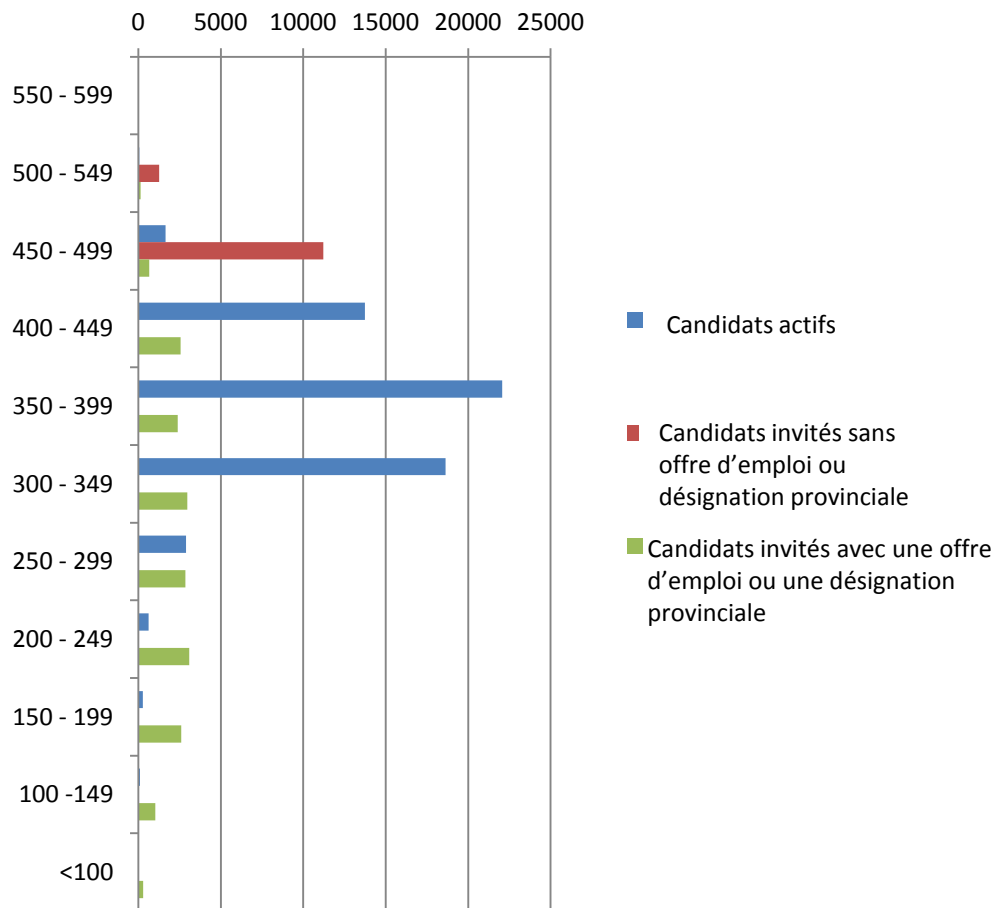
Bassin d'Entrée express par fourchette de notes du SCG

Note du Système de classement global	Nombre de candidats
>1000	236
950 - 999	219
900 - 949	191
850 - 899	65
800 - 849	66
750 - 799	40
700 - 749	22
650 - 699	11
600 - 649	1
550 - 599	0
500 - 549	46
450 - 499	1 613
400 - 449	13 537
350 - 399	21 851
300 - 349	18 433
250 - 299	2 832
200 - 249	543
150 - 199	238
100 - 149	75
<100	23
Total	60 042

Note du SCG	Nombre de candidats
440-449	2,486
430-439	2,842
420-429	2,185
410-419	2,899
400-409	3,125
390-399	3,144
380-389	3,989
370-379	4,814
360-369	4,878
350-359	5,026
340-349	5,107
330-339	4,611
320-329	3,898
310-319	2,883
300-309	1,934

Principaux résultats d'Entrée express jusqu'ici – Bassin d'Entrée express et note (suite)

Candidats invités selon la note du Système de classement global en date du 3 janvier 2016



- Les notes du SCG pour les facteurs de base des candidats ayant une offre d'emploi ou une désignation provinciale sont généralement plus faibles que ceux des candidats invités sans offre d'emploi ou désignation.
 - La note du SCG pour les facteurs de base ne comprend pas les 600 points additionnels accordés pour une offre d'emploi (c.-à-d. le capital humain « de base »).
- Les candidats invités à présenter une demande sans avoir d'offre ou de désignation (ceux en **ROUGE** dans le tableau) ont une note élevée en matière de capital humain et représentent en moyenne plus de 35 % de toutes les invitations lancées.

Qui a reçu une invitation à présenter une demande en 2015 - Sommaire

Invitations à présenter une demande :

- Depuis le 1^{er} janvier 2015, la sélection des candidats a typiquement lieu aux deux semaines à raison de 1 500 candidats.
- Le seuil des invitations à présenter une demande (limite d'inclusion du SCG) est demeuré supérieur à 450, en raison :
 - du nombre d'invitations envoyées à chaque ronde;
 - de l'intervalle de temps entre les rondes d'invitations à présenter une demande;
 - des candidats ayant une désignation provinciale ou territoriale ou une offre d'emploi, qui reçoivent 600 points dans les deux cas.

Les candidats invités avaient :

- Une désignation provinciale ou une offre d'emploi justifiée par une étude d'impact sur le marché du travail.
 - Ceux ayant reçu une offre d'emploi étaient principalement des professionnels/professionnelles des TI, des scientifiques, des superviseurs/superveuses des services alimentaires et des cuisiniers/cuisinières.
- Une note du Système de classement global se situant au haut de la tranche des 400, mais en deçà de 600, y compris :
 - *Étudiants étrangers* – bien représentés dans le bassin, bien positionnés grâce à leur scolarité avancée, leur maîtrise des langues officielles, leur jeune âge et leur expérience de travail au Canada.
 - *Candidats ayant subi un test de langue en français pour leur langue officielle première* – actuellement seulement 1 % du bassin, mais 2 % des invités.
 - *Professeurs au niveau universitaire* – parmi les dix premières professions de la CNP des candidats invités. La part des candidats invités équivaut à la part des candidats faisant partie du bassin d'Entrée express.

Candidats invités par profession

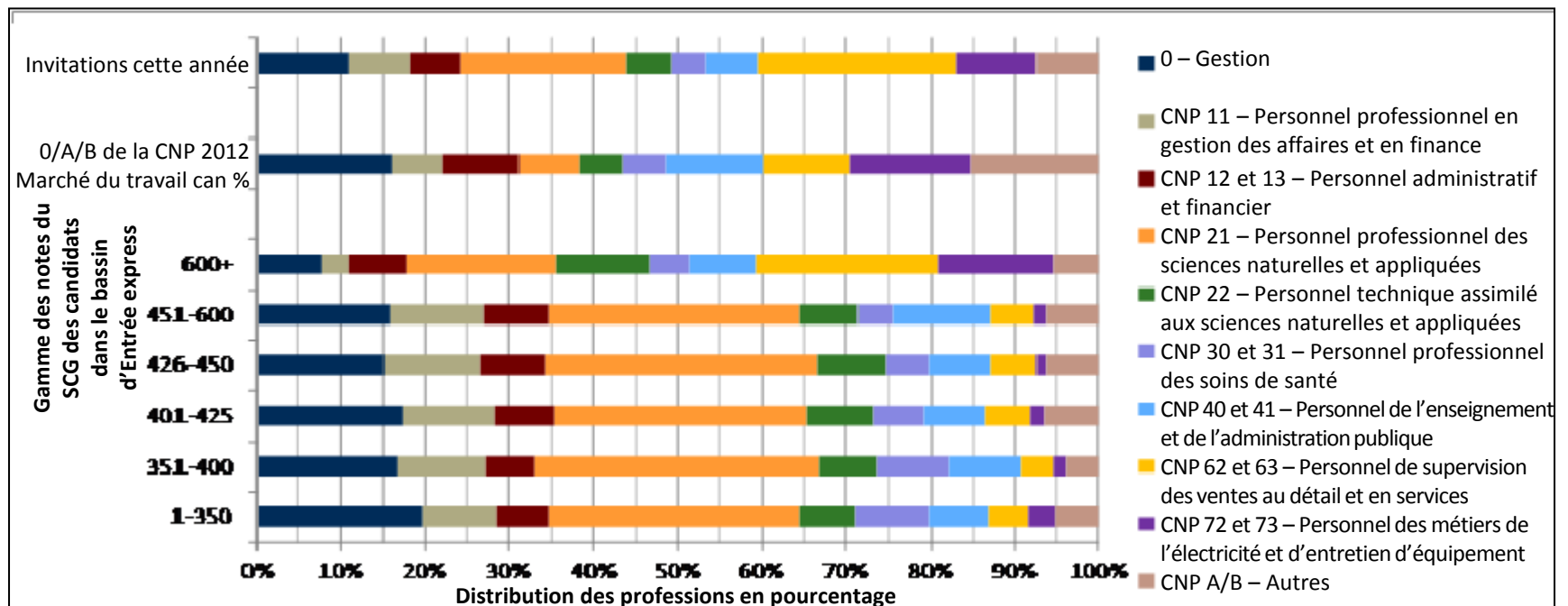
- Les superviseurs/superviseuses des services alimentaires (CNP 6311) ou les cuisiniers/cuisinières (CNP 6322) ont constitué le plus grand groupe de candidats invités en 2015, suivi du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (CNP 21).
- Les professeurs au niveau universitaire sont parmi les dix premiers codes de la CNP de candidats invités; leur part des candidats invités équivaut à la part des candidats faisant partie du bassin d'Entrée express.

10 premières professions invitées – depuis le début de l'année	N ^{bre}	%
CNP 6311 – Superviseurs/superviseuses des services alimentaires	2 356	8 %
CNP 6322 – Cuisiniers/cuisinières	2 295	8 %
CNP 2171 – Analystes et consultants/consultantes en informatique	1 255	4 %
CNP 2173 – Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	940	3 %
CNP 2174 – Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	935	3 %
CNP 4011 – Professeurs/professeuses et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	745	3 %
CNP 6211 – Superviseurs/superviseuses des ventes – commerce de détail	669	2 %
CNP 5241 – Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	550	2 %
CNP 1111 – Vérificateurs/vérificatrices et comptables	494	2 %
CNP 1112 – Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements	446	2 %
10 premiers	10 685	38 %

Principaux résultats d'Entrée express jusqu'ici – Principales professions des candidats dans le bassin d'Entrée express et des personnes invitées à présenter une demande en 2015

- Les candidats de CNP 6311 – Superviseurs/superviseuses des services alimentaires ou CNP 6322 – Cuisiniers/cuisinières formaient le plus grand groupe de candidats à présenter une demande en 2015, suivi par CNP 21 – Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées
- En 2016, avec l'augmentation du nombre d'invitations à présenter une demande :
 - Le seuil d'invitations à présenter une demande diminuera;
 - Une plus faible proportion de candidats de CNP 62 et 63 seront invités et davantage de candidats de CNP 21, et plus particulièrement de CNP 217 (professionnels/professionnelles en informatique), seront invités.

Invitations cette année et dans le bassin en date du 14 décembre 2015 : Profession et distribution du SCG



Source des données : SMGC (réponses), 14 décembre 2015

Candidats invités par pays de citoyenneté

- Jusqu'à présent, les sélections ont visé principalement des candidats résidant au Canada.
- Les dix premiers pays de citoyenneté des candidats invités sont plus dispersés que lors des périodes de réception des demandes des années précédentes.

Invitations à présenter une demande en 2015

Pays de résidence	Invitations cette année	
Canada	22 111	78,1 %
Inde	1 745	6,2 %
États-Unis d'Amérique	622	2,2 %
Chine, République populaire de	409	1,4 %
Angleterre	294	1,0 %
Philippines	283	1,0 %
Nigeria	248	0,9 %
Émirats arabes unis	213	0,8 %
Pakistan	159	0,6 %
France	135	0,5 %
10 premiers	26 216	92,6 %
Autres	2 099	6,1 %
Total	28 318	100,0 %

Pays de citoyenneté	Invitations cette année	
Inde	6 348	22,4 %
Philippines	3 574	12,6 %
Chine, République populaire de	1 678	5,9 %
Citoyen britannique	1 644	5,8 %
Irlande, République d'	1 210	4,3 %
États-Unis d'Amérique	949	3,4 %
Nigeria	609	2,2 %
Corée, République de (Sud)	605	2,1 %
France	566	2,0 %
Australie	540	1,9 %
10 premiers	17 723	62,6 %
Autres	10 595	37,4 %
Total	28 318	100 %

Acceptation des demandes en 2014 (PTQF, PTMSF, CEC)

Citoyenneté	2014
Inde	33,9 %
Chine, République populaire de	9,9 %
Philippines	8,2 %
Pakistan	6,6 %
Nigeria	4,8 %
Bangladesh	3,6 %
Britannique	3,0 %
Iran	2,7 %
Égypte	2,6 %
États-Unis	1,9 %
10 premiers	77,1 %
<i>Autres nationalités</i>	<i>22,9 %</i>
Total global	69 539

Source des données : SMGC (réponses), 4 janvier 2016

Nota : Le nombre total d'invitations envoyées à ce jour est de **31 063**. Les candidats peuvent être invités plus d'une fois s'ils déclinent la première invitation qu'ils ont reçue ou si celle-ci a été envoyée par erreur et annulée. Les résultats des tableaux cumulatifs sont corrigés des invitations en double. Par conséquent, **28 318** candidats ont reçu une invitation.

EE = Entrée express
 PCP = Programme des candidats des provinces
 CEC = Catégorie de l'expérience canadienne
 PTMSF = Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)

Étudiants étrangers

- À l'heure actuelle, IRCC examine le système Entrée express ainsi que l'incidence sur les étudiants étrangers.
- Entrée express est généralement favorable aux anciens étudiants étrangers et détenteurs d'un permis de travail postdiplôme.
- Les anciens étudiants obtiennent typiquement d'excellentes notes pour leur scolarité, leur expérience de travail au Canada, leurs solides compétences en langues officielles et leur jeune âge.
 - Les candidats au programme Entrée express faisant partie du bassin qui ont déjà détenu un permis d'études ont une meilleure note médiane du Système de classement global (408) que les autres candidats faisant partie du bassin (360)*
 - En général, une plus grande proportion de candidats à Entrée express qui ont été invités à présenter une demande (22 %) ont fait des études au Canada comparativement à ceux qui sont dans le bassin (13 %)*

Nombre de candidats dans le bassin qui ont déjà été en possession d'un permis d'études par catégorie*

Catégorie d'EE	Déjà été en possession d'un permis d'études				Total
	Oui		Non		
	#	%	#	%	
PCP	67	28	174	72	241
PTQF	5 139	10	45 531	90	50 670
CEC	2 573	39	4 082	61	6 655
PTMSF	4	2	223	98	227
Total	7 783	13	50 010	87	57 793

Nombre de candidats invités qui ont déjà été en possession d'un permis d'études*

Statut d'EE	Déjà été en possession d'un permis d'études				Total
	Oui		Non		
	#	%	#	%	
PCP	1 151	39	1 827	61	2 978
PTQF	2 947	29	7 355	71	10 302
CEC	1 243	13	7 996	87	9 239
PTMSF	70	3	2 161	97	2 231
Total	5 301	22	18 908	78	24 209

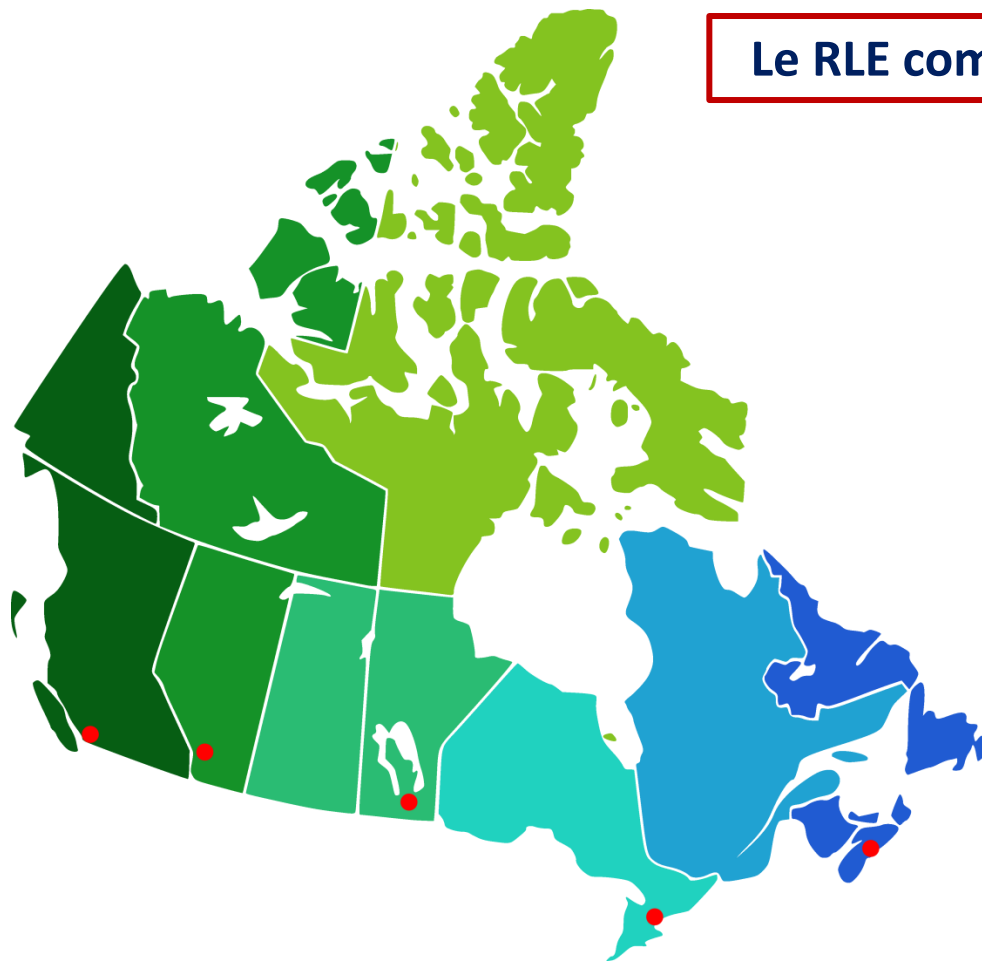
*Données en date du 23 novembre 2015

EE = Entrée express
 PCP = Programme des candidats des provinces
 CEC = Catégorie de l'expérience canadienne
 PTMSF = Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)

Réseau de liaison avec les employés

- Offrir aux employeurs canadiens et aux clients potentiels des renseignements utiles et à jour.
 - Sensibiliser davantage
 - Faciliter les liens entre les employeurs canadiens et la main-d'œuvre qualifiée à l'étranger
 - Coordonner les activités de promotion de l'immigration et de recrutement des bureaux diplomatiques canadiens à l'étranger selon les besoins en main-d'œuvre des employeurs au Canada
- Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 janvier 2016, le Réseau de liaison avec les employés a participé à 124 activités partout au Canada.
- En plus des employeurs, le Réseau de liaison avec les employés s'est entretenu avec des étudiants étrangers, des chambres de commerce, des organisations d'établissement, des intervenants francophones, des agents de développement économique et des municipalités.

Réseau de liaison avec les employés



Le RLE compte six agents partout au pays

Vancouver : C.-B. et Yn

Calgary : Alb. et T.N.-O.

Winnipeg : Man. et Sask.

Toronto (2) : Ont.

Halifax : N.É., N.-B., Î.-P.-É.,
T.-N.-L.

Un **coordonnateur des langues officielles** se trouve à l'administration centrale de CIC.

Québec gère ses propres programmes d'immigration économique.

Des agents d'Ottawa s'occupent du **Nunavut**.

Coordonnées

- Réseau de liaison avec les employeurs
EEengagement@cic.gc.ca
- Groupe LinkedIn : Entrée express – Réseau de liaison avec les employeurs

Vos commentaires

- Vous êtes contents de voir qu'IRCC s'entretient avec le public.
- En général, le modèle d'Entrée express est accepté.
- Il y a une reconnaissance pour le délai de traitement de six mois.
- Il y a de l'intérêt à en apprendre au sujet du recrutement de la main-d'œuvre à l'étranger.

Mais...

- Le processus d'obtention d'un EIMT est difficile.
- Les problèmes techniques avec le portail des représentants (et le portail des employeurs pour les offres temporaires) engendrent la frustration.
- On s'inquiète que les bons candidats ne reçoivent pas d'invitation à présenter une demande.

Pour l'avenir?

- Comme le système Entrée express fonctionne depuis un an au complet, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada procède à un examen du système.
 - Au fil du temps au fur et à mesure de la réception de données sur le système et de la rétroaction de nos partenaires, des intervenants, des provinces et territoires et des clients.
- Certains résultats (comme les délais de traitement et les taux d'approbation) sont relativement simples à suivre en temps réel, mais d'autres (comme les résultats économiques) prendront plus longtemps à mesurer.
- Entre-temps, le contrôle des résultats préliminaires indique certains domaines sur lesquels se concentrer pour obtenir une amélioration graduelle.
 - Plus précisément, le Ministère examinera en plus de détail les points accordés pour une offre d'emploi, les exigences de l'offre et si Entrée express peut contribuer aux objectifs en matière de langues officielles et de réunification de la famille.
 - Le Ministère pourrait également examiner d'autres éléments de services offerts aux clients comme le portail des provinces et des territoires, ainsi que les processus et les exigences d'évaluation (examens médicaux et certificats de police).
- Opinions? Rétroaction?

ANNEXE – DIAPOS

Annexe A : Critères d'admissibilité minimaux d'Entrée express

Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)

Au moins une année d'expérience de travail continu à temps plein

Niveau de compétence linguistique canadien 7, confirmé par un test de langue

Niveau de scolarité secondaire ou plus, confirmé par une évaluation des diplômes d'études

Au moins 67 points sur la grille des points applicable aux Travailleurs qualifiés (fédéral) en fonction des compétences, de la scolarité, de l'expérience de travail, de l'âge, d'une offre d'emploi et de l'adaptabilité

Catégorie de l'expérience canadienne

Au moins 12 mois de travail spécialisé au Canada, obtenu avec l'autorisation appropriée

Niveau de compétence linguistique 7 pour les postes de gestion ou les professions hautement spécialisées; 5 pour des professions spécialisées, justifié par un test de langue

Niveau de scolarité secondaire ou plus, justifié par une évaluation des diplômes d'études

Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)

Au moins deux ans d'expérience de travail à temps plein dans un métier spécialisé

Niveau de compétence linguistique 5 pour l'expression orale et la compréhension de l'oral et 4 pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite, confirmé par un test de langue

Satisfaction des exigences de l'emploi dans un métier, selon la Classification nationale des professions

Avoir une offre d'emploi à temps plein OU un certificat de qualification dans votre métier d'une province ou d'un territoire du Canada

Le candidat qui n'a pas d'offre d'emploi appuyée par une étude d'impact sur le marché du travail ou une désignation provinciale ou territoriale doit soumettre également un profil de Guichet emplois.

Annexe B : Système de classement global (SCG)

Facteurs de base/ capital humain	Célibataire 500	Conjoint 460
Âge	110	100
Scolarité	150	140
LO – Première	136	128
LO – Seconde	24	22
Expérience de travail au Canada	80	70

Transférabilité des compétences	100 points (max)
Scolarité (avec LO ou exp. can.)	50
Expérience de travail à l'étranger (avec LO ou exp. can.)	50
Certificat de compétence (avec LO)	50

Facteurs pour le (la) conjoint(e)	40
Scolarité	10
LO – Première	20
Expérience de travail continu au Canada	10

Points en prime	600 points (max)
Désignation PT	600
Offre d'emploi valide (EIMT)	600

Total : 1 200 points (max)

LO = Maîtrise d'une langue officielle
CAN = Expérience de travail au Canada
PT = Province ou territoire
EIMT = Étude d'impact sur le marché du travail

Annexe D : Principaux résultats d'Entrée express jusqu'ici – Candidats du programme des désignations provinciales et territoriales (PCP) par province

- Pour être invité dans le cadre du Programme des candidats des provinces, le candidat doit d'abord obtenir un certificat de désignation d'une province. Pour obtenir le certificat de désignation d'une province :
 - Le candidat à Entrée express peut indiquer qu'il a un certificat de désignation d'une province ou d'un territoire. Il faut la confirmation de la province ou du territoire concerné.
 - Les provinces et les territoires peuvent offrir un certificat de désignation à un candidat. Le candidat doit l'avoir acceptée.
- Une fois la désignation confirmée par la province ou le territoire ou acceptée par le candidat, le candidat devient candidat du Programme des candidats des provinces et reçoit les 600 points en prime, ce qui lui assure une invitation à la ronde suivante.
- En 2016, 3 960 candidats ont été invités dans le cadre du Programme des candidats des provinces. La Colombie-Britannique et l'Ontario ont désigné le plus grand nombre de candidats à Entrée express, soit 1 528 et 871 respectivement.

Candidats d'Entrée express invités à présenter une demande au Programme des candidats des provinces en 2015 par province/territoire*

Certificat de désignation d'une province, par province/territoire	Nombre de candidats
Colombie-Britannique	1 528
Manitoba	110
Nouveau-Brunswick	127
Terre-Neuve-et-Labrador	1
Nouvelle-Écosse	656
Territoires du Nord-Ouest	8
Ontario	871
Île-du-Prince-Édouard	163
Saskatchewan	497
Grand Total	3 960

*Sur les 4 105 invitations envoyées dans le cadre du Programme des candidats des provinces, 3 960 candidats individuels ont reçu une invitation.

*Remarque : Seuls les provinces et les territoires qui ont désigné des candidats jusqu'ici figurent dans ce tableau.